



# APPEL À PROJETS 2020 | 2021



De nombreuses études scientifiques le prouvent : l'activité physique est bonne pour entretenir sa santé comme pour soigner ou limiter les effets de nombreuses pathologies. Or, un Français sur deux ne pratique pas de sport et quatre sur cinq font moins de 10 000 pas par jour.

Le Havre en forme vise à remettre les Havrais en mouvement. Plus de 110 associations sportives, acteurs institutionnels et organismes liés au domaine du sport / santé se sont ainsi mobilisés pour contribuer à faire bouger 150 000 Havrais.

Chaque acteur avec ses compétences et ses moyens peut contribuer à la politique « Le Havre en forme » en proposant des activités innovantes dans le cadre de cet appel à projet.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

---

L'objectif général de cet appel à projets est **d'accompagner l'émergence de nouvelles initiatives innovantes et/ou expérimentales** afin de promouvoir le développement des pratiques d'activités physiques et sportives, de loisirs et de bien-être, prioritairement en direction des personnes sédentaires.

Les projets présentés devront toucher les personnes les plus éloignées de la pratique d'activités physiques et sportives (publics sédentaires et/ou atteints d'une pathologie).



Une attention toute particulière sera apportée :

- aux actions encourageant la féminisation de la pratique sportive et plus particulièrement chez les adolescentes ;
- aux actions favorisant l'inclusion des personnes porteuses de handicap ;
- aux projets encourageant les actions partenariales qui associeront plusieurs acteurs adhérant au projet « Le Havre en forme ».

Les actions retenues et subventionnées seront automatiquement labellisées.

## QUI PEUT POSTULER ?

---

Cet appel à projets s'adresse à tout acteur pouvant justifier d'un niveau de compétence adapté aux activités proposées (diplômes, certificats, affiliation à une fédération sportive agréée par le ministre chargé des Sports, etc.) et dont l'action se déroulera au Havre et sera prioritairement destinée aux Havrais.

## COMMENT LES PROJETS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

---

Les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- **Projet clairement et précisément exposé**
- **Pertinence du projet au regard de l'objectif général « Le Havre en forme »** : choix du public, lieux de pratiques, modalités d'actions. Le projet sera apprécié en fonction de son impact potentiel (quantitatif et qualitatif) sur les publics cibles havrais.
- **Caractère innovant et/ou expérimental du projet**
- **Réalisme et qualité du projet : organisation, gestion, calendrier, moyens humains, faisabilité financière**
- **Qualité de l'évaluation du projet : évaluation prévue et indicateurs adaptés à la nature du projet**
- **Action de promotion de l'action présentée**
- **Qualification des acteurs**

## COMMENT PARTICIPER ?

---

Pour répondre à cet appel à projets, il est obligatoire de compléter le dossier Cerfa n°12156\*05, document à télécharger sur le site [lehavre.fr](http://lehavre.fr) et [lehavreenforme.fr](http://lehavreenforme.fr)

Le budget prévisionnel de l'action doit être équilibré en charges et en recettes.

### DATE LIMITE POUR DÉPOSER SON DOSSIER :

**MARDI 30 JUIN 2020 INCLUS (DÉLAI DE RIGUEUR)**

#### PAR COURRIER :

Direction Sport, Jeunesse et Vie Associative  
Service Vie Sportive  
1517 place de l'Hôtel de Ville  
CS 40051  
76084 Le Havre Cedex

**PAR EMAIL :** [vie-sportive@lehavre.fr](mailto:vie-sportive@lehavre.fr)

#### CONTACT :

Direction Sport, Jeunesse et Vie Associative - Service Vie Sportive  
02 35 19 48 27 / 02 35 19 44 07

### MODALITÉ DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

La subvention sera versée après remise  
d'une attestation de démarrage de l'action.

**#Bouger #Partager #Découvrir**



**[lehavreenforme.fr](http://lehavreenforme.fr)**